

« La plus belle actualité est de se reconnaître vivant chaque matin, ici, dans la Vaunage, où les vignes frisent et les oliviers prennent dans le vent des couleurs d'étain »

Frédéric Jacques Temple

• Sommaire •

Le mot du Maire

Création de commissions municipales

La Capitelle du Pavon

Extension du Cimetière

Le Puech Reboul

Mutuelle Communale

Informations CCAS

La Bibliothèque

Rappel d'Urbanisme

Collecte des déchets

Prévention des incendies

L'Agenda

Applications utiles

Le Carnet

Horaires d'ouverture du secrétariat

Du lundi au mercredi de 15h à 17h,

Le jeudi de 9h30 à 11h30 et

Le vendredi de 14h30 à 17h30.

Pour toute information, formalité
ou demande de rendez-vous :

mairie@aujargues.fr

• 04 66 80 02 12

Retrouvez toute l'actualité
communale sur le site internet
de la mairie www.aujargues.fr
et sur facebook



• Le mot du Maire •

Après une première année de mandat marquée par la pandémie, l'équipe municipale commence à développer ses projets d'investissement autour de deux axes principaux : les **équipements à destination des enfants et des jeunes** ainsi que la **sécurité des cheminements doux**.

Les premiers crédits pour leur réalisation ont été inscrits au budget voté au mois de mars, les premières études ont été menées et d'ici la fin de l'année les dossiers de demande de subvention seront déposés.

Ces projets vous seront bien sûr présentés au fur et à mesure de leur avancement.

Afin de répondre aux interrogations concernant le projet d'extension de **l'urbanisation dans le secteur du Grand jardin**, voici le point sur la situation :

- La révision du PLU approuvée le 3 décembre 2018 a fait l'objet de deux recours devant le tribunal administratif. **Le tribunal administratif a rejeté ces deux recours et donné raison à la commune.** Les requérants ont fait appel de la décision.

- Le 02 décembre 2019, un permis d'aménager a été accordé à la société Terre du Soleil. Trois riverains ont saisi le tribunal administratif pour demander son annulation.

Le tribunal administratif a **rejeté ce recours**. Les trois riverains ont fait **appel de la décision**.

Nous sommes **dans l'attente des différents jugements de la cour administrative d'appel de Marseille**.

Cet été 2021 sera encore un été particulier et les fêtes et rassemblements devront respecter les règles sanitaires et les gestes barrières. Toutefois, la vie sociale et conviviale commence à reprendre sa place.

Dans ce cadre, la municipalité **organisera le 13 juillet son traditionnel repas sur la place précédé d'un apéritif offert à la population**. Une occasion de se retrouver pour un moment convivial !

Au mois d'août, l'AJA devrait vous proposer de se retrouver pour partager des moments de détente entre villageois.

A ce jour, nombre d'entre vous sont déjà vaccinés. Je veux remercier les membres du CCAS pour leur implication à aider les plus anciens dans cette démarche.

Je ne peux qu'inciter chacun à suivre cette voie de la vaccination car c'est la seule qui pourra nous faire sortir de cette pandémie.

Bon été à tous.

Bernard CHLUDA



Attention : Le vendredi 9 juillet la 13^{ème} étape du tour de France passe par Aujargues sur la D40. De 9h (sortie de Nîmes) à 13h (passage dans l'Hérault), la circulation et le stationnement sur la chaussée des routes départementales D40-VC D6112 D22 sont interdits.

• Création de trois Commissions Communales •

Afin d'améliorer le fonctionnement du conseil municipal, trois commissions communales ont été créées. Ces commissions d'étude sont constituées pour la durée du mandat municipal, et émettent de simples avis, ne disposent d'aucun pouvoir propre mais peuvent **formuler des propositions et réaliser les examens préparatoires** aux questions qui seront soumises au conseil municipal. Elles peuvent, sur des projets particuliers être ouvertes à des personnes extérieures au conseil municipal.

Commission Patrimoine et Culture	Commission Citoyenneté, Liens intergénérationnels, Jeunesse	Commission Environnement durable, Espaces ruraux et Urbanisme
Emmanuelle LE HINGRAT Morgan BASTID Véronique CAZURANG Daniel GUILHAUME Danièle TSITSICHVILI	Martine VERVOITTE Morgane BOTELLA Marie-Claude POULET	Roland LAVELLE Robert GREGOIRE Maryline KESSLER Luc LESCOFFIER Bertrand REVERDY Francine CAMURATI

• Extension du Cimetière •



Parmi les services communaux, une obligation s'impose : pouvoir enterrer les personnes décédées. N'ayant plus que quelques concessions disponibles, le conseil municipal a décidé de procéder à l'extension du cimetière sur la parcelle communale jouxtant réservée à cet effet dans les documents d'urbanisme.

Les premiers travaux de terrassement ont été réalisés par l'entreprise DUR1. Les travaux seront réalisés cette année par les employés communaux Kevin et Laurent.



• Exposition ETPB Vidourle •

L'EPTB Vidourle a réalisé une exposition itinérante afin de sensibiliser la population du bassin versant du Vidourle au fleuve qui le traverse.

Cette exposition a pour objectifs de :

• Les Capitelles •

Une capitelle est une cabane en pierre sèche, c'est-à-dire sans mortier, servant autrefois d'abri temporaire à des bergers, aux petits propriétaires, à leurs outils et à leurs produits agricoles dans les olivettes, vignes ou garrigues.

Par le passé, dans nos villages, elles étaient dénommées « **cabanes** » mais l'appellation « **capitelles** » à l'origine Nîmoise s'impose largement aujourd'hui.

A base ronde ou carrée, à degrés, de formes, dimensions et états variables, sur le territoire de la commune d'Aujargues, on recense près de 110 capitelles situées sur des propriétés privées. Une exception, seule à ce jour, **la capitelle dite « du Pavon »** se situe sur une parcelle communale. Envahie par la végétation et partiellement détruite, elle se trouve bien cachée aux regards, rue des chênes verts.



• La capitelle dite « du Pavon » •

Le projet de la Commission Patrimoine est de la restaurer avec l'aide de l'association **Garrigues et Pierres Sèches** de Nages. Leur mode opératoire est de **restaurer des ouvrages dans un esprit de transmission des savoir-faire et des connaissances** à des personnes intéressées par le travail de la pierre et le patrimoine rural.

M et Mme Abrial, président et secrétaire de l'association ont déjà effectué une visite d'évaluation et sont prêts à intervenir, à l'automne pour nous aider à sauvegarder notre patrimoine.

Dans ce cadre, la commission patrimoine **appelle les personnes souhaitant participer à la restauration de la capitelle du Pavon** ou souhaitant s'initier aux techniques de la pierre sèche avec des spécialistes à **laisser leur nom, téléphone et adresse mail** pour être recontactées lors d'une première réunion d'information.

Ce projet se veut une aventure collective et fédérative dans le village, connaisseurs ou pas, costauds ou pas, seule la bonne volonté compte !

Contact : Mme Le Hingrat 06 88 73 44 49 ou se faire connaître à la mairie pour être rappelé

• Développer la **connaissance du Vidourle** et de son bassin versant.

• Présenter l'**EPTB Vidourle et les actions** qu'il mène sur le bassin versant.

• Développer auprès du grand public **une conscience et une culture du risque** pour leur permettre de devenir acteur face au risque d'inondation.

• Sensibiliser le grand public et le public scolaire aux différentes problématiques du bassin versant (**milieux aquatiques, ressource en eau et risque inondation**).

L'exposition sera visible à Aujargues au foyer du 1^{er} au 10 juillet, les **samedis 3 et 10 juillet** de 10h30 à 12h00 ou en semaine **sur rendez-vous**.
Mairie : 04 66 80 02 12 mairie@aujargues.fr

• Du côté du parcours de santé du Puech Reboul •

Création d'un parcours d'orientation

Avec le concours et le soutien de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO), la municipalité aménage un **parcours d'orientation sur le site du Puech Reboul**.

La course d'orientation c'est un peu la version sportive de la chasse au trésor : des points précis à trouver à l'aide d'une carte et en un temps chronométré. Une activité proche de la nature qui développe le sens de l'observation, de l'orientation, et rend ludique la pratique sportive de la course à pied en plein air.

La cartographie du site, étape essentielle, vient de se terminer. Une deuxième étape visera dans l'été à implanter les balises fixes. Les scolaires pourront dès le mois de septembre profiter de cette activité dans le cadre des séances d'EPS. Les cartes seront bien sûr gratuitement mises à disposition de la population locale et des vacanciers.

Intervention des chantiers d'insertion

Les bénéficiaires des chantiers d'insertion ont remonté des murs en pierres sèches à l'entrée du Puech Reboul.

Les interventions des chantiers concernent uniquement des éléments du patrimoine ou des espaces paysagers appartenant aux communes membre de la Communauté de Commune du pays de Sommières.



• Rappel des procédures d'Urbanisme •

Le principe : toute modification d'apparence extérieure d'une parcelle privée, quel qu'en soit le matériau, la couleur ou le volume, doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

Ne négligez pas vos droits, respectez vos devoirs. Il en va de votre tranquillité aussi bien avec votre voisinage qu'avec l'Administration, qui risque, le cas échéant, de retarder, voire de remettre en cause les conditions de la vente de votre bien, en particulier pour l'obtention d'un certificat de conformité.

Vous trouverez les informations sur le site de la mairie « *rubrique urbanisme* » ou vous pourrez vous renseigner en mairie aux heures d'ouverture ou auprès du service urbanisme de la CCPS.

• C.C.A.S •

Mutuelle Communale

Pour apporter un service supplémentaire aux habitants, le **CCAS d'Aujargues** a signé un partenariat avec la complémentaire santé et prévoyance **Mutualia**. Depuis le 1^{er} mars, toutes les personnes habitant ou travaillant sur la commune peuvent bénéficier de tarifs privilégiés sans questionnaire de santé, sans condition de ressources, ni délai d'attente.



Pour plus d'informations : contactez votre conseiller de proximité au 04.75.64.63.63 –

Informations Communales

Certaines informations municipales imprévues sont communiquées par le biais de la page Facebook, des newsletters de la mairie, ou par l'application Info Flash mais il y a encore des personnes ne pouvant pas ou ne sachant pas utiliser Internet.

A partir de cet été, le CCAS propose aux personnes en situation d'isolement numérique de **se faire connaître en mairie** et se chargera de les informer.

Pour cela, il suffit d'en faire la demande à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat au 04 66 80 02 12.

• Prévention des Incendies •

Le risque d'incendie de forêt s'amplifie chaque année en France. Avec plus de 50 % du territoire occupé par des forêts, landes ou garrigues, le Gard est fortement concerné par ce risque.

En 2020 : **bilan dramatique** avec 1 mort, 16 maisons détruites, et 1100 ha brûlés

La vigilance de chacun est de mise

Le nouvel arrêté préfectoral vise à **réglementer certains travaux et l'activité de bivouac** sur notre département :

Certains travaux représentent un danger durant la période à risques et peuvent générer des départs d'incendies. :

- Par échauffement (tronçonneuse, débroussailleuse),
- Par rotation de pièces métalliques (broyeur, épareuse, moissonneuse batteuse, ...)
- Par production directe d'étincelles (disqueuse, meuleuse,

Par ailleurs **Le bivouac sera interdit lors des périodes à risques**

Afin de nous aider à identifier le niveau de risque, la préfecture a mis en place une carte interactive sur le site <https://www.risque-prevention-incendie.fr/gard/>.

Elle sera consultable du 15 juin au 15 septembre

**PENSEZ À DÉBROUSSAILLER
AUTOUR DE VOS PROPRIÉTÉS !**

• Gestion des déchets •



Depuis quelques mois **la liste des déchets recyclables s'est étoffée** et nos bacs jaunes sont plus vite remplis.

Afin d'optimiser le remplissage de ces derniers, **pensez à compacter au maximum vos emballages**. Si cela est insuffisant, vous pouvez demander **un bac plus grand** auprès du service collecte et valorisation des déchets ménagers de la CCPS (04 66 77 70 39).

La collecte est effectuée le matin entre 5h et midi :

- **Bac à couvercle jaune le Lundi**

- **Bac à couvercle vert le Jeudi** et une collecte supplémentaire les **lundis** en juillet et août

Les bacs doivent donc être sortis la veille au soir et rentrés le soir même au plus tard

• La bibliothèque municipale d'Aujargues •

En ces temps compliqués ; la bibliothèque a conservé le souci de servir les lecteurs, en les recevant dans le respect des règles sanitaires et en proposant un grand choix de nouveautés, pour adultes, jeunes et petite enfance.

Le fonds « romans adultes » s'est enrichi de nombreux ouvrages dont les prix littéraires de l'année ; prix Goncourt, prix Renaudot, prix Médicis... Figurent aussi les best-sellers tels que : *La familia grande*, *La saga des Cazalet*, *L'Arabe du futur* ou le dernier « polar » de B. Minier, de Chattam...

On peut aussi emprunter des documents sur le jardinage, la cuisine.

Et pour les jeunes, sont à disposition de nouveaux mangas : *One piece*, *Demon Slayer*, *L'Attaque des Titans* ; sans oublier les romans de *la Lanterne magique*, la série *Chien pourri*...

Le 17 septembre prochain, la bibliothèque sera baptisée « **Bibliothèque Frédéric Jacques Temple** » en hommage au poète dont le centenaire de sa naissance sera le 18 aout 2021

Contact bibliothèque : 04 66 77 24 83



Ouverture :
Les mercredis de 16h00 à 18h30
Les vendredis de 17h à 18h30

• Agenda •

Du 2 au 10 juillet au foyer d'Aujargues

Exposition itinérante de EPTB Vidourle

Vendredi 9 juillet :

Passage de la 13^{ème} étape du Tour de France

Mardi 13 Juillet : 19 h, parvis du foyer

Repas républicain et soirée musicale

Samedi 7 et dimanche 8 Aout

Journées festives organisées par l'AJA

Vendredi 17 septembre

Baptême de la bibliothèque **Frédéric Jacques Temple**

Samedi 18 et dimanche 19 Septembre 2021

Journées du patrimoine - Faites des Métiers d'Art

• FÊTE NATIONALE •

La Municipalité est heureuse de pouvoir enfin proposer aux Aujarguaises et Aujarguois des retrouvailles festives à l'occasion de la fête nationale et vous propose une soirée conviviale, dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire en vigueur.

Au Programme, mardi 13 juillet 2021

19h00 : Apéritif offert par la municipalité à la population,

20h30 : Repas sur le parvis du foyer servi par le traiteur « Les 5 Sens » (sur réservation, coupon d'inscription dans les boîtes aux lettres).

*Si vous le souhaitez, ajoutez une touche, **Bleu**, **Blanc**, **Rouge** ou les 3, à vos tenues !!!*

• Applications Utiles •

Connectez-vous aux informations locales !

Évènements, arrêtés de circulation, coupures d'eau ou d'électricité prévues par les opérateurs, alertes météo, scolarité et transports scolaires etc ...



Abonnez-vous à la newsletter de la mairie.
Suivez-nous sur Facebook



Info-Flash est une application pour téléphone vous permettant de recevoir des informations officielles locales en temps réel.
<https://www.info-flash.com/>

• Correspondante Midi Libre d'Aujargues •

Cecilia Chaput 06.58.01.59.24 chaputcecilia@yahoo.fr

• Le Carnet •

Naissances

Victoire GOUVE, née 18 décembre 2020

Camille BARON, né le 14 février 2021

Mariages

Samira AZOUGAR et Ludovic DRIEUX, le 05 juin 2021

Marianne CROS et Jérôme GRANIER, le 12 juin 2021

Décès

Mme Marcelle MAILLARD née BABISE, le 21 janvier 2021

Mme Marianne HENRY née MELANO, le 23 avril 2021

Mme Ada SULPICE née BIASIELLI, le 9 mai 2021